**Denis Laflamme remporte le 41e Saguenay Super Cashspiel de curling**

JONQUIÈRE (06 mai 2012) – Denis Laflamme, du club Sept-Iles, a remporté, dimanche, les grands honneurs de la 41e édition du Saguenay Super Cashspiel qui a pris fin sur les glaces du club de curling Kénogami. En grande finale de cette dernière compétition provinciale de la saison, Laflamme, qui jouait en compagnie de Bernard Gingras, Steeve Tremblay et Alain Lapierre, a vaincu Carol Bellemare, des clubs Riverbend et Kénogami, 7-5.

Le quatuor Laflamme a pris les devants 7-3, en marquant trois points au cinquième bout, et il su résister à la poussée de son adversaire dont l’équipe était complétée de Ghislain Thivierge, Jean-Luc Fortier et Jacquelin Lemieux.

Denis Laflamme avait mérité sa place en grande finale à la suite d’un triomphe devant Joël Michaud (Baie-Comeau) en demi-finale, alors que Bellemare avait vaincu Martin Crête, du club Etchemin de Lévis.

Il faut dire que la Côte-Nord a fait sentir sa présence à cette compétition provinciale 2012, puisqu’en en classe « B », la victoire a été l’affaire de Simon Hébert, de Baie-Comeau. Ce dernier, dont les compagnons de jeu étaient Alexandre Butland, Maude-Alexandra Hébert et Claude Lévesque, a vaincu Stéphane Morand (Contrecoeur), 8-4. Ce dernier dirigeait Martin Doucet, Martin Bujold et Mario Théroux.

Hébert avait auparavant éliminé André Brassard (Kénogami), en demi-finale, alors que Morand avait fait de même devant Laval Laprise, aussi du club Kénogami.

Grand vainqueur l’an dernier, Roger Perron, des clubs Port-Alfred et Kénogami, a remporté cette fois-ci les honneurs de la classe « C » à la suite d’un gain de 5-3 inscrit aux dépens du quatuor dirigé par Jean Chabot (Clermont). L’équipe Perron était complétée de Reynald Hébert, Gérald Brassard et Jean Émond. Elle avait auparavant éliminé celle de René Fugère (Trois-Rivières) en demi-finale, alors que Chabot avait écarté de son chemin, Alain Brassard (Kénogami). Chabot avait Germain Gaudreault, André Simard et Denis Desbiens comme coéquipiers.

Finalement, en classe «D», victoire de l’équipe dirigée par Peter Gallant, des clubs Dolbeau et Kénogami, 5-2, devant Julie Hamel (Kénogami-Trois-Rivières). Jules Boudreault, Jean Drapeau et Dany Gallant jouait avec Peter Gallant, alors que l’équipe Hamel était complétée de Marie-Pier Côté, Joëlle St-Hilaire et Jessica Émond.

Au total, 64 équipes, dont 30 de l’extérieur de la région, ont participé à cette compétition provinciale qui marquait la fin de la saison pour le club de curling Kénogami.

**Pierre Fellice**